Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Validité d'un permis de construire après avoir fait ça doc

Par Morcia

Bonjour,

Tous est dans le titre mais je vais détailler ma demande.
J'ai eu mon permis de construire en 2013, j'ai fait ma DOC en 2015.
Je voulais savoir combien de temps j'ai pour réaliser mes travaux sans interruption en prenant mon temps, vraiment vraiment mon temps et combien de temps j'ai pour déposer ma DAACT après avoir fait la DOC.

Est ce que si je fais un modificatif de mon permis cela peut me rallonger le délai de mon permis de construire.

Merci de vos réponses